



**Allocution de
Monsieur Jean-Pierre Barbier,
Président du Département de l'Isère**

**64^{ème} congrès des maires de l'Isère
Saint-Savin - 15 octobre 2022**

Madame la Ministre,
Monsieur le Préfet,
Monsieur le Président de l'AMI,
Monsieur le Maire de Saint-Savin,
Mesdames, Messieurs les Parlementaires,
Mesdames, Messieurs les Vice-présidents de la Région et du Département,
Mesdames, Messieurs les Conseillers régionaux et départementaux,
Mesdames, Messieurs les Présidents d'intercommunalité,
Mesdames, Messieurs les Maires et élus isérois,
Monsieur le Contrôleur général du SDIS,
Mon Général, commandant le groupement de gendarmerie de l'Isère,
Chers Amis,

Nous pensions que les épidémies et la guerre relevaient d'un autre temps.

Nous étions persuadés que l'excellence développée dans des secteurs industriels stratégiques, en particulier le nucléaire, nous garantissait notre indépendance énergétique.

Ces dernières années ont été riches en évènements qui ont balayé nos certitudes. 2022 n'a pas fait exception à la règle.

Les signes du dérèglement climatique, sont de plus en plus visibles. Les grands incendies s'invitent aujourd'hui en France.

En Isère aussi, dans des proportions moindres que ce que nous avons connu au niveau national mais nous n'avons pas été épargnés, par l'incendie de La Buisse et de Voreppe.

L'engagement de nos sapeurs-pompiers a permis d'éviter que les feux atteignent l'ampleur de ceux qui ont frappé le sud-ouest, ou même la Bretagne !

Je veux saluer leur engagement, comme celui des élus et des agriculteurs qui leur ont prêté main forte.

Les épisodes de sécheresse deviennent également plus fréquents et plus intenses. L'eau, sa gestion, son accessibilité, sa potabilité, deviennent des préoccupations que nous pensions, là encore, d'un autre temps ou réservés à d'autres pays.

Climatique, énergétique, économique, géopolitique, les crises s'accumulent. Tout ceci pèse sur le moral des populations et même, les médecins voient se développer une nouvelle pathologie appelée l'éco-anxiété.

Mais le pire n'est jamais certain. Et plutôt que de s'enfermer dans la panique, ou d'utiliser les peurs pour des raisons politiciennes, notre rôle d'élus est de faire en sorte que ce futur n'advienne pas. Car il nous appartient de préserver l'avenir, de le préparer et de nous adapter.

*

**

Parmi les nombreux enseignements à tirer de ces crises successives que nous traversons, il y en a un que je veux souligner. C'est que les collectivités territoriales sont indispensables. Les départements bien sûr, mais aussi et bien évidemment, les communes !

Et il est assez facile d'imaginer ce qui se serait passé si tous les échelons territoriaux n'avaient pas été là ces derniers mois, pour assurer un certain nombre de missions, au plus près de nos concitoyens. Si, vous, les maires, n'aviez pas fait preuve de courage et d'engagement.

Ensemble, nous avons fait preuve de réactivité, d'agilité, d'imagination pour relever les grands défis quand l'Etat, lui, ne cesse de réaffirmer la verticalité de son pouvoir à mesure que son efficacité diminue.

De nombreuses décisions qui impactent fortement nos budgets sont prises sans aucune concertation.

Pour les communes, la baisse des recettes liée à la perte de la taxe d'habitation oblige certaines à augmenter fortement la taxe sur le foncier bâti faisant peser la fiscalité sur les propriétaires.

Pour le Département, le Ségur de la santé ou l'avenant 43 pour les SAAD, qui sont justifiés, représentent un coût supplémentaire de 15 M€, sans aucune efficacité car les problèmes sont ailleurs et demeurent.

Les Départements les plus fragiles en viennent à demander la renationalisation du paiement du RSA, sous couvert d'expérimentation.

En affaiblissant sciemment les collectivités locales, l'Etat se contraint à leur venir en aide à plus ou moins long terme, avec plus ou moins de constance, avec en prime le risque de dégradation du service public et la perte du lien de proximité qu'elles entretiennent avec les habitants.

Malheureusement, le nouveau Gouvernement semble vouloir continuer dans la même dynamique.

Madame la Ministre, le projet de loi de finances 2023 est débattu en ce moment même. Un article prévoit la suppression de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), qui revenait directement aux collectivités territoriales. C'est encore une mesure qui nous prive un peu plus de notre autonomie fiscale.

Bien sûr, une compensation est prévue comme pour le foncier bâti. Mais elle reste au bon vouloir de l'Etat. Et nous savons par expérience qu'il est assez frileux en matière de revalorisation, ce qui fige nos recettes alors que nos dépenses augmentent.

Je revendique une nouvelle fois notre autonomie fiscale et la liberté d'administration de nos collectivités.

De plus, après nous avoir imposé des dépenses supplémentaires, on nous affuble d'être des vilains dépensiers et on menace de nous sanctionner, ainsi que le prévoit un article du projet de loi de finances. C'est tout bonnement insupportable !

Je le dis très clairement : priver les collectivités d'une fiscalité propre, augmenter leurs charges et baisser leurs recettes contribue *in fine* à les condamner à l'inaction, alors que nous représentons 70% de l'investissement public, et que nous sommes bien souvent le dernier rempart face à la détresse qui permet d'endiguer la pauvreté qui s'installent.

Nous fêtons cette année les 40 ans des lois Defferre, acte fondateur de la décentralisation. Affaiblir cet héritage serait une erreur, voire même une faute.

Madame la Ministre, je n'imaginai pas dire cela un jour, en particulier au moment où tout démontre que c'est bien l'échelon local qui est à même de pouvoir agir le plus efficacement.

Et, bien que le Président de la République affirme vouloir aller plus loin dans la décentralisation, nous sommes obligés aujourd'hui, élus locaux, de reconnaître que ses actes démentent ses paroles.

*

**

Je l'ai dit : faire face aux défis d'aujourd'hui, anticiper pour demain et après-demain, c'est notre rôle d'élus.

Celui qui nous occupe en ce moment, c'est l'énergie. Il nous faut consommer moins, parce que ça nous coûte cher. Ce n'est pas une trouvaille, c'est du bon sens : la meilleure énergie, c'est celle que nous ne consommons pas !

Les alertes concernant l'épuisement des ressources naturelles et le réchauffement climatique ne sont pas une nouveauté et nous n'avons pas attendu pour agir.

Cela fait déjà un an que nous avons débuté la rénovation thermique de l'Hôtel du Département qui permettra de réduire de 45 % notre consommation de chauffage et de diviser par 4 les émissions de Gaz à Effet de Serre. Avant même la crise énergétique, nous tenions à montrer l'exemple et à être moteur dans ce domaine.

Il en va de même pour nos collègues : depuis 2015, nous avons lancé un grand plan de rénovation et de reconstruction, principalement axé sur la rénovation énergétique. Nous continuons cette grande campagne de rénovation dans le même état d'esprit, sur ce deuxième mandat et pour les mois qui viennent, qui nous permet de maîtriser notre consommation énergétique.

C'est une vraie politique publique vertueuse.

Elle soutient les entreprises locales, qui réalisent les travaux, ce qui leur permet de développer un savoir-faire qui sera bien utile quand il faudra s'atteler à d'autres bâtiments publics ou aux logements privés.

Elle améliore aussi les conditions d'accueil des usagers dans nos bâtiments, qu'il s'agisse des agents qui y travaillent ou des publics qui y sont reçus.

Elle nous permet de diminuer notre empreinte carbone et d'accroître notre souveraineté en nous rendant moins dépendants des pays qui nous fournissent de l'énergie.

C'est ce que j'appelle une véritable politique de développement durable, dans tous les sens du terme.

Il est d'autant plus vexant d'entendre le Gouvernement infantiliser les maires en leur précisant, au degré près, à quelle température ils doivent chauffer leurs équipements.

D'autant plus que l'énergie n'a jamais été gratuite et nous avons tous conscience des enjeux environnementaux depuis des années.

Je l'ai dit, la rénovation énergétique permet d'économiser de l'énergie, donc de soigner nos finances. Encore faut-il que nous ayons les moyens d'investir.

Mais, à l'heure où les prix du gaz et de l'électricité ont été multipliés par 10, j'ai peur que les mesures d'économies supplémentaires soient insuffisantes.

La question d'un bouclier énergétique, non seulement pour les particuliers, mais aussi pour les collectivités se pose.

Je ne dis pas, Madame la Ministre, que la tâche du Gouvernement est facile. Mais il doit d'autant plus respecter les collectivités locales que les atermoiements du gouvernement sur la politique énergétique au niveau national nous interrogent, et qu'il est difficile de le comprendre.

Nous avons un point fort, je pense au nucléaire. Nous avons la chance de maîtriser, de longue date, une technologie qui nous permet de bénéficier d'une énergie décarbonée, pilotable et avec une faible empreinte foncière.

Depuis François Hollande et son Gouvernement ont décidé d'accélérer la fermeture de nos centrales nucléaires, sous la pression des écologistes...

Il aura fallu tout un quinquennat du Président Emmanuel Macron pour prendre toute la mesure de cette erreur magistrale.

C'est un parfait exemple pour illustrer les dégâts que peuvent faire le dogmatisme et les idéologies sur cette affaire. N'ayons pas peur des mots, aussi, les petits arrangements électoraux.

Les enjeux auxquels nous devons répondre sont multiples et parfois contradictoires. Ils sont complexes et ne se limitent pas aux polémiques sur les jets privés ou les déplacements des clubs de foot.

Nous vivons une période de transition pendant laquelle nous devons parvenir à protéger notre qualité de vie, tout en faisant évoluer nos comportements et en tenant compte des plus fragiles de nos concitoyens qui n'ont pas d'autres choix.

Par pitié, n'utilisons pas pour ces citoyens le terme de « sobriété subi », que je trouve particulièrement choquant, et qui a été dit par une Ministre du Gouvernement.

Une fois de plus, c'est une question d'équilibre, et il ne sera pas toujours facile à tenir.

*

**

Il faut faire notre part de manière réaliste et responsable dans l'effort collectif pour limiter le réchauffement climatique, sans céder aux injonctions délirantes ni aux discours moralisateurs.

Il en est ainsi du projet de déviation de Saint-Savin monsieur le Maire, cher Fabien. Certains s'y opposent en disant que la voiture n'est pas l'avenir. Je les invite à venir vivre à Saint-Savin, peut-être changeront ils leur opinion.

Mais ici on a choisi de faire cette déviation. Parce que les voitures ne vont pas s'arrêter de circuler, les TGV ne s'arrêteront jamais à Saint-Savin et le train n'y viendra pas, quand on connaît les difficultés que nous rencontrons, ne serait-ce que pour faire disparaître un minuscule passage à niveau d'une dangerosité invraisemblable à La Verpillière.

La voiture de demain sera plus propre, plus responsable. Encore faut-il qu'il y ait encore des routes et un Département pour les entretenir !

Un autre exemple, et c'était le sujet de votre matinée, l'usage du foncier. C'est un sujet important dont vous avez débattu un peu plus tôt. Bien gérer le foncier, c'est arriver à préserver l'environnement, mais aussi l'emploi et nos capacités agricoles, cher Jean-Claude Darlet.

En 2019, la SAFER estimait que l'équivalent de la surface agricole d'un département disparaît tous les cinq ans.

Conscient de l'enjeu, cela fait des années que nous travaillons sur ces sujets au sein du Département. Des outils existent déjà au sein de vos communes, qui permet de protéger les terres agricoles face à l'extension des zones urbanisées.

Les ScoT, PLU, PLUI : ce sont des outils mis en place par les élus locaux. Ils fonctionnent, peut-être doivent-ils être améliorés. Mais le législateur a souhaité s'en mêler. Et ça a été la loi Climat et résilience avec le ZAN.

« Zéro artificialisation nette »... Beau slogan, d'abord parce qu'il y a zéro qui rassure ou inquiète, mais, concrètement, ça veut dire quoi ? Les décrets nous apparaissent comme flous et nous devons déjà intégrer cette exigence dans nos documents d'urbanisme dans les mois voire les semaines qui viennent.

Face à ces nouvelles exigences législatives, nos communes ne sont pas égales. Il semblerait, j'emploie le conditionnel, que pour atteindre la ZAN en 2050 on s'appuiera principalement sur la requalification de friches. Les zones urbanisées pourront le faire.

Comment allons-nous répondre à ces injonctions contradictoires ? Peut-on encore élargir les routes pour y intégrer des voies cyclables ? Peut-on réindustrialiser la France sans artificialiser les sols ?

J'ai peur, Madame la Ministre, que le Yin et de Yang, symbole d'équilibre ne se transforme en ZIN et ZAN.

J'explique pour ceux qui n'ont pas suivi : zéro industrialisation nette et zéro artificialisation nette.

Alors, face à cette injonction contradictoire, nous, les élus, avons cette mission de répondre et de trouver une solution.

Le Département y participe et nous avons vocation à aider les porteurs publics de projets d'aménagement à compenser les impacts écologiques avec la Foncière environnementale de l'Isère (FEI).

Grâce à sa fonction de restauration de sites à fort potentiel écologique, elle est complémentaire de l'objectif de « zéro artificialisation nette », à l'échelle départementale.

Ce dispositif est un véritable engagement du Département pour l'équité de nos territoires et la vitalité de nos campagnes.

Il permettra, je l'espère, à chaque collectivité de continuer à développer ses projets d'aménagement, tout en préservant les zones naturelles et les zones agricoles, qu'il ne faut pas confondre dans ce ZAN avec les zones naturelles. Mais ce dispositif ne sera très clairement pas suffisant quand il s'agira de compenser des projets régionaux, voire des projets nationaux. Comment allons-nous faire pour le passage du Lyon-Turin ? c'est une vraie question.

*

**

Nous le voyons bien : face aux incertitudes nationales, qui s'ajoutent au contexte mondial difficile, le quatuor communes – intercommunalités – Département – Région doit être solide.

Nous devons continuer à travailler ensemble.

Le Département, parce qu'il est bien géré, a encore la capacité à vous accompagner pour vos projets.

J'en veux pour preuve le beau bilan du plan écoles. 83 M€ injectés dans les écoles en termes de subventions pour 83% des communes. Il y avait une vraie nécessité d'investir dans ces écoles.

Comme vous voyez, au Département, on ne change pas : on dit ce qu'on fait et on fait ce qu'on dit ! C'est un slogan politique qui en vaut un autre, en tout cas il marche et tout le monde le comprend.

C'est un vrai plaisir de se rendre aux inaugurations et de constater la satisfaction des enseignants, des parents d'élèves, et bien sûr des élus qui avaient tant à cœur de maintenir le niveau d'éducation dans notre pays. J'en profite pour saluer l'Education nationale avec qui nous travaillons de concert pour les collèges.

On a prolongé le dispositif avec les bâtiments communaux, en bonifiant de 10% les subventions versées quand la rénovation énergétique permettra d'atteindre au moins 40% d'économie d'énergie.

L'objectif est important. Certains maires m'ont dit que la subvention n'était pas terrible. On verra comment ça fonctionne et si on peut faire mieux on fera mieux.

Je vais inviter très rapidement les vice-présidents à me rejoindre pour la conclusion car je veux montrer que je ne suis pas seul au Département pour gérer cette grande collectivité. Vous pouvez les applaudir.

Je suis heureux qu'ils soient là ce matin. Ils sont quasiment tous là. Vous savez, tout ce qu'on arrive à faire au niveau du Département, c'est parce qu'on a un exécutif solide. Je veux vraiment les remercier parce qu'ils travaillent beaucoup et qu'on a une excellente entente au sein de l'exécutif et au sein de la majorité. Nous allons d'ailleurs agrandir notre majorité en passant de 40 à 42 conseillers départementaux. C'est une bonne nouvelle !

Et je salue aussi les services du Département, la DGS que j'ai déjà salué mais je veux insister là-dessus car une collectivité territoriale sans administration compétente ne peut pas avancer.

*

**

En tant qu'élus locaux, nous devons continuer à travailler de concert pour préparer l'avenir des Isérois et des Iséroises. Persévérer, s'améliorer, s'adapter, c'est la règle.

Mais le Département répond aussi présent pour agir au quotidien auprès des personnes les plus vulnérables, qui sont les premières touchées par cette période compliquée.

En particulier, nous sommes attentifs, dans cette période d'inflation, à soutenir le pouvoir d'achat des familles, et c'est pour cela que nous avons décidé de maintenir le repas à 2€ dans les collèges.

C'est vrai nous le faisons parce que nous avons la capacité financière à la faire, pour tous les enfants, quel que soit le niveau de rémunération des parents.

Je sais que l'accueil est plus mitigé de la part des maires car on vous met parfois dans des situations difficiles où le repas des cantines de vos communes est plus cher. Mais il faut prendre les bonnes choses là où elles sont, et pour les collégiens c'est une bonne chose.

Au-delà de toutes les compétences de travail que nous avons au Département, je dirai qu'une des qualités principales qui nous paraît importante, c'est l'écoute. Je rencontre régulièrement les habitants et les élus grâce à des permanences et des réunions cantonales. Nous écoutons, nous entendons, nous agissons.

C'est indispensable pour que nos politiques soient adaptées pour répondre au mieux à vos besoins et à ceux des habitants.

Madame la Ministre, merci infiniment de votre présence ce matin. Merci de votre écoute. Mais par-dessus tout, j'espère que vous nous entendrez, et que vous agirez, pour que vivent le Département de l'Isère et ses communes.